

arcades du FIGUIER DES BANIAN. (B. de St-P.) Il arrive souvent que les oiseaux viennent déposer sur un palmier, le borassus flabelliformis, des graines du FIGUIER DES BANIAN; celles-ci y germent alors, des racines se développent, et de nouveaux individus arrivent à entourer complètement le palmier. (Gouas.)

Les banians touffus par le brame adorés.
C. DELAVIGNE.

— Encycl. Le banian est le *figus indica* de Linné, de la famille des artocarpées. Il est répandu dans l'Inde et dans toute l'Océanie. Cet arbre présente, dans son mode de végétation, des particularités remarquables. Ses longues branches s'étendent horizontalement; il en sort des racines aériennes qui descendent peu à peu vers le sol, finissent par s'y implanter et pour produire comme de nouveaux arbres, de telle sorte qu'un seul sujet peut, avec le temps, arriver à couvrir une étendue considérable et à simuler une petite forêt. A. Nounka-Hiva, l'une des îles Marquises, M. Jouan a vu, près de la case du roi, un banian qui se compose de plus de cinquante troncs différents, de toutes les dimensions, pressés les uns contre les autres, et dont quelques-uns feraient, à eux seuls, des arbres respectables. L'ensemble a plus de 30 m. de tour. A plus de cent pas de l'arbre, on rencontre encore ses racines traçantes, semblables à de grosses branches. Les feuilles sont alternes, ovales, entières, assez petites, et les fruits ne dépassent pas le volume d'une noisette. « Rien », dit M. Jouan, « n'est beau à voir comme ce figuier, au moment où il vient de renouveler son feuillage; sa cime couvre, comme un immense parasol d'un beau vert gai, une étendue de plus de 300 m. de circonférence. » Le bois de cet arbre est mou et sans usage; l'écorce des jeunes plants, soumise au rouissage et au battage, fournit une étoffe blanche assez résistante qui, pendant longtemps, a été à peu près le seul vêtement des insulaires. Les fruits sont recherchés seulement par les oiseaux, notamment par les tourterelles. Cet arbre, par son aspect singulier, a de bonne heure frappé l'imagination des Indiens; puis la légende est venue lui donner un caractère sacré et le rendre un objet de vénération publique. Brahma s'est, dit-on, reposé sous son ombrage. Aussi le banian joue-t-il dans l'Inde un rôle religieux. Il orne les cours des pagodes, et on élève des chapelles sous ses piliers naturels. Souvent même, dit-on, de pieux personnages établissent leur domicile au milieu de ses branches. « En Océanie, d'après le même auteur, on rencontre le banian dans les lieux de sépultures, dans ceux où l'on fait des sacrifices humains, et, en général, dans tous les endroits dont la redoutable interdiction du *tabou* défend l'approche au vulgaire. C'est peut-être le même arbre, ou plus probablement une espèce présentant un mode de végétation analogue, qui est appelé dans plusieurs localités *figuier maudit*, parce qu'il croît aux dépens de ses voisins, et que, si on ne l'arrêtait, il aurait bientôt détruit les arbres placés autour de lui.

BANIE s. f. V. BANÉE.

BANIER, général suédois. V. BANER.

BANIER (l'abbé Antoine), savant littérateur, membre de l'Académie des inscriptions, né à Dalet (Auvergne) en 1673, mort à Paris en 1741. On a de lui : *Explication historique des Fables*, ouvrage important, qu'il refondit entièrement à une troisième édition, sous ce titre : *la Mythologie et les Fables expliquées par l'histoire* (1738-1740). Il a aussi donné une traduction médiocre des *Métamorphoses d'Ovide*, souvent réimprimée, et une édition retouchée des *Cérémonies et coutumes religieuses des différents peuples du monde* (1741). Cette édition est moins estimée que celle d'Amsterdam (1735-1737), à cause des mutilations que Banier a fait subir à l'œuvre de Bernard, en voulant la rendre plus orthodoxe.

BANIERES, né à Toulouse vers le commencement du XVIII^e siècle, fut successivement ecclésiastique, avocat, géomètre, soldat, poète tragique, enfin comédien. On a prétendu qu'à la suite d'une série d'aventures, il fut passé par les armes pour avoir quitté son corps sans permission. Mais cette assertion est fort douteuse. Il a donné quelques tragédies, *Bélisaire*, la *Mort de Jules César*, etc., qui n'ont probablement jamais été imprimées. L'odyssée semi-burlesque de cet aventurier Gascon a fourni à M. Alex. Dumas le sujet de son roman *Olympe de Clèves*.

BANIM (John), romancier irlandais, né en 1800, mort en 1842. Dans ses compositions énergiques, il a peint avec d'autant plus de vérité l'asservissement et la misère de sa patrie, que lui-même vécut et mourut dans le plus affreux dénuement. Ses principaux ouvrages sont : *Tales of the O'Hara family* (1825-1827); *the Battle of the Boyne*, et *the Croppies* (1828), scènes de la guerre civile d'Irlande en 1793; *the Denounced* (1830), tableau des persécutions exercées contre les catholiques; *the Smuggler*, etc.

BANISTAN s. m. (ba-ni-stan). Pharm. Racine de Luçon, dans les Philippines, employée par les Espagnols contre l'asthme et la fièvre.

BANISTER (Jean), médecin anglais, né vers 1553, mort vers 1630. Ses ouvrages ont été longtemps consultés. Les principaux sont les suivants : *Traité de chirurgie* (1575); *His-*

toire anatomique de l'homme (1578); *Antidote chirurgical* (1589). — Son parent, Richard BANISTER, également médecin, s'occupa spécialement des maladies des yeux.

BANISTER (Jean), violoniste anglais et directeur de la chapelle de Charles II, roi d'Angleterre, né dans la paroisse de Saint-Gilles, près de Londres, en 1630, mort en 1676. Il avait, sous la direction de son père, acquis déjà un certain talent sur le violon, quand le roi d'Angleterre l'envoya en France pour qu'il perfectionnât ses études. Nommé, à son retour, membre de la chapelle royale, il fut bientôt destitué, pour avoir dit devant le roi que *les Français avaient, sur les violons, plus de talent que les Anglais*. C'est alors qu'il fonda chez lui des réunions musicales et une sorte d'école, qu'il qualifia superbement d'académie. Banister a composé un opéra de *Circé*, représenté à Londres en 1676, des airs détachés et quelques morceaux pour le violon. — Un de ses descendants, Henri BANISTER, se distingua sur le violoncelle, et il a composé un livre portant pour titre : *Musique domestique pour le riche*, ou *Plaidoyer en faveur des arts et de leurs progrès* (Londres, 1843).

BANISTER (Jean), missionnaire et botaniste anglais, mort vers 1689. Il séjourna longtemps en Amérique, étudia spécialement la flore de la Virginie, et périt d'une chute en recherchant des plantes sur des rochers escarpés. On a, de ce savant, divers travaux et mémoires relatifs aux plantes de la Virginie, dont il avait formé un vaste herbier qui a passé ensuite dans la collection Hans-Sloane. Pétiver en a publié le catalogue. Houston a dédié à cet infortuné savant, sous le nom de *Banisteria*, un genre de plantes de la famille des malpighiacées.

BANISTÈRE s. f. (ba-ni-stè-re — de Banister, botaniste angl.). Bot. Genre de plantes de la famille des malpighiacées. Il On dit aussi BANISTÉRIE.

— Encycl. Le genre *banistère* renferme plus de cinquante espèces, arbrisseaux ou lianes, originaires des régions intertropicales de l'Amérique. Les feuilles sont opposées, à pétiole nul ou très-court, munies souvent, vers leur base, de deux glandes ou plus, et accompagnées de deux stipules courts et caducs, mais très-larges à leur base, au point de former quelquefois une sorte d'anneau autour de la branche. Les fleurs roses ou jaunes, plus rarement blanches, sont portées sur des pédicelles plus ou moins longs, articulés à leur base; elles sont en outre munies d'une bractée extérieure, située au-dessous de l'articulation, et de deux bractéoles placées un peu au-dessus.

BANISTÉRIÉ, ÉE adj. (ba-ni-sté-ri-é). Bot. Qui ressemble à une banistère.

— s. f. pl. Tribu de la famille des malpighiacées renfermant, d'après de Candolle, tous les genres à trois styles et à fruit allié; et, d'après de Jussieu, seulement ceux dont l'aile sert de prolongement à la nervure dorsale du carpelle, quel que soit d'ailleurs le nombre des styles.

BANGKOK. V. BANKOK.

BANITAN s. m. (ba-ni-tan). Bot. Nom sous lequel on désigne un arbre des Philippines.

BANJERMASSING, BANDERMASSING ou BENJERMASSING, ville de la Malaisie, sur la côte S.-E. de Bornéo, près de l'embouchure du fleuve du même nom, ch.-l. de la résidence hollandaise; 7,000 hab. Commerce considérable avec la Chine; diamants, or, fer, poivre, nids d'hirondelles, etc.

BANJERMASSING, principale rivière de l'île de Bornéo, dans la Malaisie; elle sort d'un lac très-étendu, au pied d'une haute montagne, coule du N. au S., et, après avoir baigné la ville de Banjermassing, se jette dans la mer de Java; cours de 370 kil., navigable presque jusqu'à sa source.

BANJO s. m. (ban-jo). Sorte de guitare à long manche, en usage parmi les nègres d'Amérique : *Aux premiers sons du BANJO, relevés par des coups frappés en cadence sur un corps sonore quelconque, les danseurs se mettent en mouvement.* (O. Comettant.) Les nègres pleurent et rient à la fois au son du BANJO, sorte de guitare à long manche, rendant des sons graves et mélancoliques, et dont ils jouent presque tous plus ou moins bien. (O. Comettant.)

BANJOLÉE s. f. (ban-jo-lé). Bot. Genre de plantes peu connu, que l'on rapporte, avec quelque doute, à la famille des acanthacées.

BANKALAN, ville de la Malaisie hollandaise, dans l'île Madoura, sur la côte O. de l'île, à 18 kil. N. de l'île Sourabaya; cap. d'un petit Etat du même nom et vice-résidence hollandaise; port très-commerçant.

BANK-BAN, chef de parti hongrois, vivait dans la première moitié du XIII^e siècle. Il fit la guerre au roi André II, dont il fit massacrer la femme Gertrude. Il fut vaincu et condamné à mort. Ces événements ont fourni le sujet de plusieurs œuvres dramatiques, et notamment du *Bank-Ban* de Katona, un des meilleurs drames de la littérature hongroise.

BANKERT (Joseph van Tappen), amiral hollandais, né à Flessingue vers 1590, mort en 1647. Issu d'une famille obscure, il s'engagea comme simple matelot, et parvint par son seul mérite au premier grade de la marine. Lors de la riche capture des galions espagnols,

en 1622, il prit part, en qualité de vice-amiral, au combat qui eut lieu sous les ordres de Pierre Hein; puis il seconda puissamment la tentative faite par la Compagnie des Indes pour s'emparer de Fernambouc. En 1637, il livra un combat opiniâtre à sept vaisseaux sortis de Dunkerque, et il en prit trois. Après s'être conduit de la façon la plus brillante dans deux batailles navales livrées sous les ordres de l'amiral Tromp, l'une aux Dunkerquois (1638), l'autre aux Espagnols (1639). Bankert fut promu au grade d'amiral. Chargé en 1646 d'aller rétablir les affaires de la Compagnie des Indes dans le Brésil, il s'empara de l'île de Tagaripa, battit dans la baie de Tous-Saints la flotte portugaise, à laquelle il prit cinq vaisseaux, ayant à bord le vice-roi et l'amiral, et mourut d'une attaque d'apoplexie en retournant en Hollande.

BANKERT (Adrien), fils du précédent, né à Flessingue, mort à Middelbourg en 1684, suivit la carrière de son père, et ne tarda pas à se signaler par des actions d'éclat. Nommé vice-amiral en 1665, et lieutenant-amiral l'année suivante, il se distingua surtout par sa brillante conduite dans un combat naval livré aux Anglais en 1666. Son vaisseau étant sur le point de couler, il se jeta avec son équipage dans quelques bateaux, et, attaquant alors les Anglais, il parvint à sauver trois vaisseaux hollandais que ceux-ci avaient entourés. En 1672, il combattit pendant une journée entière contre les flottes combinées de l'Angleterre et de la France. Après avoir pris part, avec Ruyter, à trois combats livrés, avec un avantage marqué, contre la flotte française, il forma, en 1674, de concert avec Tromp et van Nees, le projet d'une descente sur la côte de France; mais cette tentative avorta et n'eut d'autre résultat que la capture de dix-neuf bâtiments, échoués près de l'île Noirmoutier.

BANKES (sir John), juriconsulte anglais, né à Keswick en 1589, mort en 1644. Il devint, sous Charles I^{er}, président de la cour des plaids communs et conseiller privé, et demeura constamment fidèle à la cause royale pendant les guerres civiles. Son épouse elle-même déploya un grand caractère, en résistant dans son château de Corfe aux parlementaires qui l'assiégeaient, et où elle se maintint jusqu'à l'arrivée d'un secours. John Bankes a laissé quelques ouvrages de jurisprudence qui n'ont pas été imprimés.

BANKES (George), homme politique anglais, né en 1788, mort en 1856. Il remplit diverses fonctions importantes, devint secrétaire du comité des affaires des Indes, juge, avocat, général, et représenta longtemps le bourg de Corfe-castle à la chambre des Communes, où il siégeait dans les rangs des conservateurs. Il fut nommé, en 1852, conseiller privé de la couronne. Il a publié, d'après d'anciennes chroniques, *l'Histoire de Corfe-castle* (1853).

BANK-NOTE s. f. (ban-kno-té — mots angl. qui signif. littéralement *billet de banque*). Nom sous lequel les Anglais désignent leurs billets de banque : *Il tira de sa poche un paquet de BANK-NOTES et les alluma à la bougie.* (Mérimée.)

— Encycl. Sur le continent, on entend par ce mot, essentiellement anglais, mais importé dans le langage des affaires, les billets de circulation à vue et au porteur émis par les banques du Royaume-Uni, telles que la banque d'Angleterre, les banques de province (*Country Banks*) auxquelles l'acte de 1844 a maintenu leur privilège d'émission, et les banques d'Ecosse et d'Irlande, qui, en vertu des actes de 1845, ont conservé ce privilège.

Afin de lutter contre les contrefaçons des *bank-notes*, les banques anglaises ont fait bien des essais avant de trouver les procédés qui permettent aux *bank-notes* de se présenter au public sous une forme légère, durable et inaccessible à des imitations que le progrès des sciences physiques et des applications typographiques ou chalcographiques pourrait chaque jour rendre plus faciles.

Les premières planches servant à l'impression des billets de banque étaient de cuivre; mais l'usure de ce métal étant assez rapide, on substitua l'acier au cuivre (procédé Perkins et Heath). On est revenu aujourd'hui à l'emploi du cuivre, grâce aux dépôts électrotypiques que la *galvanoplastie* permet de faire sur un moule quelconque, et de multiplier ou renouveler à l'infini, sans détériorer en rien le modèle, conservé comme prototype. Le procédé Perkins, qui fut véritablement une invention de génie, consistait dans la série d'opérations suivantes : prendre une forte planche d'acier, dont la surface supérieure est adoucie par le recuit; graver sur cette surface les emblèmes, légendes, etc.; durcir de nouveau cette surface par une trempe convenable, et transporter par compression cette gravure en creux sur la surface convexe d'un cylindre d'acier non trempé, qui reproduit le dessin en relief; puis durcir par la trempe ce cylindre; et enfin transporter la gravure en saillie sur un nombre quelconque de planches d'acier doux, qu'il suffit de durcir ou de tremper pour les rendre propres à l'impression. Le numérotage des *bank-notes* a passé par des procédés très-remarquables. En 1809, Bramah débuta dans cette voie par un essai heureux, mais incomplet. En 1813, M. John Oldham inventa pour la banque d'Irlande une machine dont la progression numérique allait du chiffre

1 au chiffre 100,000. En 1819, M. Bryan Donkin imagina une machine à compter applicable au numérotage des *bank-notes*, et dont le jeu dépendait de la marche de roues à pignon, à rebord extérieur sur lequel des crans étaient pratiqués; de manière que la première roue comptait les unités, la seconde indiquait les dizaines, et ainsi de suite. Mais cette invention fut considérablement perfectionnée par M. Thomas Oldham, ingénieur de la banque d'Angleterre. En 1844, un particulier prit un brevet d'invention pour l'impression des *bank-notes*; cette impression comportait trois opérations : 1^o tirage de deux dessins, l'un régulier, l'autre irrégulier, et gravés sur deux planches différentes, imprimés l'un avec une encre visible, l'autre avec une encre secrète; 2^o impression de la vignette apparente sur le papier ainsi préparé. Ce système ne fut pas adopté par la banque d'Angleterre, et peut-être à tort. — Les faussaires ont fait aux billets de cette banque la guerre la plus active. De 1797 à 1817, on compte 870 poursuites criminelles pour ce genre de méfaits, et sur les 870 poursuites, il y eut 300 exécutions capitales. En six années, de 1812 à 1818, plus de cent mille billets faux furent arrêtés à la banque; il y avait des jours où l'on en présentait jusqu'à cent. La Société des Arts, émue du fait, nomma une commission d'enquête scientifique, et le Parlement fit de même; mais des 180 projets ou dessins combinés, qui furent soumis au comité, aucun ne fut pris en considération. — Jusqu'en 1855, les *bank-notes* furent produites d'après un système de procédés où étaient combinées les inventions de Perkins, Bramah, Oldham et Donkin. En 1855, M. Smee, chirurgien de la Banque, proposa aux administrateurs de remplacer les planches à taille par des planches à relief, afin d'accélérer l'impression. On fit des essais qui réussirent entre les mains des opérateurs de la banque, et qui ne réussiraient pas moins facilement entre les mains des faussaires. En effet, l'invention se réduisit à prendre un modèle unique de la gravure du billet, ou le modèle de chaque partie distincte, sur lequel on fait un moule quelconque (*gutta*, gélatine, etc.), qui est employé directement à la production d'un cliché galvanoplastique, dont la multiplication est illimitée. Cette invention bien vulgaire est des plus malheureuses, qu'elle soit appliquée aux billets de banque ou aux timbres-poste. — *L'héliographie*, ou gravure chimique et impression en taille-douce sur plaque d'acier, peut porter un coup terrible aux billets de banque. La gravure *électro-dynamique* est aussi un adversaire redoutable contre lequel les banques publiques feront sagement de se prémunir.

Le moyen le plus efficace et le plus simple qu'ait encore employé la banque d'Angleterre pour empêcher la contrefaçon de ses *bank-notes*, a été d'en maintenir les coupures à un chiffre assez élevé pour que les porteurs fussent obligés de venir les échanger contre espèces, très-peu de temps après leur émission. A ce sujet, nous croyons bon de faire connaître pour la première fois au public français les explications données dans la commission d'enquête de 1857 par M. Weguelin, alors gouverneur de la banque d'Angleterre. « La banque, dit-il, fait très-souvent jusqu'à huit, neuf et dix millions de paiements en un jour. Une très-grande partie de ces paiements s'effectue en *bank-notes*. Toute *bank-note* qu'on rapporte à la banque d'Angleterre est annulée, et tous les paiements se font avec de nouvelles *bank-notes*. La moyenne des *bank-notes* ainsi journellement annulées est d'environ 28,000, parfois même elle s'élève jusqu'à 40,000. Les nouvelles *bank-notes* portent des numéros différents, et c'est là une grande garantie contre la contrefaçon. La plus grande partie des *bank-notes* qui sont en circulation sont neuves, leurs numéros se suivent; ce qui est une grande garantie pour les banquiers, qui ont ainsi, avec le numérotage et la date de l'émission, des moyens presque certains, en dehors des autres, de s'assurer de la sincérité des *bank-notes* qui passent entre leurs mains. »

La banque d'Angleterre s'est, jusqu'à présent, depuis la reprise des paiements en espèces, refusée à abaisser la coupure de ses billets au-dessous de 5 livres sterling, parce que, suivant l'autorité de M. Weguelin, qui, du reste, ne faisait que répéter en cette circonstance tout ce qui, dans les autres enquêtes, avait déjà été dit par les précédents gouverneurs et directeurs de la banque, les opérations du commerce de détail doivent se faire avec des espèces métalliques et non avec du papier. « La banque d'Angleterre, disait encore M. Weguelin, pendant la dernière guerre, lorsque sa circulation de petites *bank-notes* de 1 et 2 livres était très-considérable, a souvent fait l'expérience qu'avec de telles coupures, il y avait plus de faux qu'avec des coupures plus fortes. Cela se conçoit; les *bank-notes* arrivent alors entre les mains d'une classe très-différente, qui n'est pas aussi intelligente, et qui ne sait pas aussi bien les distinguer. Des *bank-notes* de 1 ou 2 livres seraient aussi beaucoup plus difficiles à suivre; elles ne rentreraient pas aussi vite entre les mains des banquiers, et par suite dans les coffres de la banque, que le font les *bank-notes* actuelles. » C'est pour ces raisons que la banque a, jusqu'à présent, persisté à ne pas abaisser le chiffre de ses coupures au-dessous de 5 livres sterling. Les banques de province qui ont encore le privilège d'é-